



À lire dans nos pages

p.2

Le confinement et le citoyen partie 1

CEPAG

Les femmes au service de l'agriculture

p.3

p.4

Hommage

Régionalisation des allocations familiales

p.5

p.6

Info phytolice

phytolice

Billet d'humeur

Les deux mondes

de Bernadette Vromman Présidente Provinciale du Hainaut

Voilà maintenant deux mois que le monde entier vit en mode « covid ». Et le monde d'avant nous semble déjà si lointain, tous ces possibles d'avant qui nous paraissent maintenant presque inconcevables...

En tant qu'agricultrices(teurs), maraichères(ers), gens de la terre, nous voilà dans une situation paradoxale, un peu entre deux mondes ; d'une part, le monde économique et social qui nous entoure qui est fortement perturbé et d'autre part, notre métier, nos activités professionnelles qui suivent inexorablement le rythme des saisons. Les travaux des champs suivent leur cours, imperturbablement, covid ou pas. La plupart des semis et plantations sont déjà derrière nous. S'annonce maintenant le temps des premières récoltes, et je pense particulièrement aux fraises, asperges et autres légumes de printemps. Comme dans la majorité des fermes, les activités se poursuivent, la Nature se moque bien de la crise économique et sanitaire que nous traversons. Malheureusement, les producteurs de pommes de terre et laitiers subissent à nouveau les conséquences financières de cette crise.

La crise du coronavirus nous a montré les limites de la mondialisation. Nous avons pu découvrir, à nos dépens, à quel point nous sommes dangereusement dépendants de produits issus ou fabriqués au bout du monde. Cette prise de conscience a amené de



nombreux consommateurs à un retour vers les produits locaux. Voilà de quoi à nouveau méditer à propos du Mercosur. Que nous importions des produits exotiques (café, thé, cacao, bananes, etc.) est une chose mais de là à importer des aliments que nous serions capables de produire chez nous, la limite est franchie.

Et si la relocalisation était la clé d'une économie plus résiliente ? (résilience : ca-

pacité à rebondir face à des événements traumatisants)

En se (re) tournant vers les producteurs locaux, les consommateurs nous montrent la voie, espérons que les responsables politiques s'engagent à leur tour dans ce sens...

« Plus la chaîne devient longue et moins le producteur initial bénéficie des euros utilisés pour acheter », nous rappelle Thierry Brechet, économiste à l'UCLouvain.

La crise actuelle a aussi mis en évidence une nouvelle classification des secteurs d'activités. C'est ainsi que la population a pu prendre conscience de l'importance des secteurs stratégiques tels que la santé et l'alimentation.

L'alimentation, nous y voilà ! En tant qu'agricultrices(teurs) et productrices(teurs) maraichères, c'est LA préoccupation de toutes nos journées. Et si cette tempête que nous traversons actuellement pouvait avoir au moins le mérite d'amener nos concitoyens à se rendre compte que manger est une chance et non un acquis ? Il nous resterait au moins ça...

Don de pommes de terre

La crise du Covid-19, qui pèse non seulement sur la santé de tous et l'économie mondiale, est un véritable amplificateur des problèmes sociaux qui minent notre société.

Les Sœurs de Mère Teresa remercient les donateurs



Certaines productions agricoles sont impactées par cette crise. C'est notamment le cas du secteur de la pomme de terre qui a enregistré au cours de ces dernières semaines un gros ralentissement de sa transformation et de l'exportation des produits à base de pomme de terre. Nos agriculteurs font face à d'importants stocks destinés à la transformation et qui sont bloqués dans leurs exploitations.

L'UAW, la FWA et la FJA se mobilisent et proposent aux producteurs d'offrir une partie de leurs excédents de pommes de terre aux associations caritatives.

Pour ce faire, l'équipe de l'UAW a mis en place une cellule qui mettra en contact les agriculteurs participants et les associations caritatives désireuses de venir se fournir dans les fermes.

Comment faire ?

Vous êtes producteur et vous avez trop de stock ? Envoyer un MAIL à l'adresse suivante : uaw@fwa.be

avec votre demande : (nom - prénom, gsm, adresse, quantité de pommes de terre non reprises par les transformateurs).

Nous vous recontactons pour les diverses précisions en fonction de votre demande.

L'équipe des coordinatrices UAW



Comment le citoyen vit-il le confinement ?

Le Covid-19 va-t-il changer nos comportements futurs ?

par Myriam Lambillon, Coordinatrice UAW

Nous le voyons dans notre quotidien, dans nos fermes, cette période un peu hors du commun ne change pas grand-chose pour nous... Le travail est là, nous sommes toujours tributaires de la météo et du cycle de la nature... Nous pouvons par contre observer plus de promeneurs dans les champs, plus de clients dans nos magasins à la ferme... Aussi, l'UAW s'est posé la question : comment ce confinement est-il vécu par nos voisins ?

Pour cela, nous avons interviewé deux formateurs qui travaillent tous deux au CEPAG et qui ont écrit des analyses assez révélatrices du comportement humain pendant ce confinement.

Le CEPAG (Centre d'Éducation populaire André Genot) est un mouvement d'éducation permanente (à l'instar de l'UAW).

A ce titre, l'association développe avec ses 9 régionales une dynamique de formation et d'animation auprès de la population sur des thèmes en lien avec le politique, le social, le culturel et l'économique.

L'objectif du CEPAG est de favoriser, par ses actions et ses publications, la citoyenneté active, critique et démocratique.

Dans l'édition de juin, vous pourrez lire l'interview de Monsieur Maurizio Vitullo, Licencié en Histoire et Archéologie. Africaniste (ULB) mais également formateur et responsable des relations internationales au Centre d'Éducation populaire André Genot (CEPAG).

Pour le mois de mai, nous avons le plaisir de pouvoir prendre connaissance des réflexions de son confrère Monsieur Laurent D'Altoe, Licencié en journalisme et communication, certifié en sociologie politique (ULB).

Il est également ancien journaliste et actuellement formateur au Centre d'Éducation populaire André Genot (CEPAG).

Suite à son écrit «**Coronavirus : ce que l'épidémie dit de nos sociétés**», que vous pourrez trouver sur le site du Cepag, l'UAW a souhaité lui poser quelques

questions dans la lignée de cette analyse.

UAW : Au vu de vos écrits, pensez-vous que l'être humain va apprendre de ses erreurs ?

« Oui, on apprend tous de nos erreurs. Maintenant, au-delà de cet apprentissage individuel, il y a nécessité de structurer des luttes collectives. En effet, cette crise sanitaire aura été un révélateur d'inégalités effrayantes générées par un capitalisme agressif. L'inégale répartition des richesses, l'exploitation honteuse de certaines catégories de travailleuses et de travailleurs, les ravages écologiques dus au pillage de nos ressources, etc. Tout cela existait avant la pandémie mais cette dernière a jeté une lumière crue sur ces problèmes.

Donc oui, l'être humain peut apprendre de ses erreurs, mais cela ne suffit pas car le Covid a montré que nous ne pouvions pas continuer dans cette voie. Et pour changer les paradigmes de notre société, il faut absolument être unis.

On assiste à un véritable combat entre les forces conservatrices (notre gouvernement fédéral notamment) qui veulent absolument revenir au « business as usual » et les voix progressistes qui s'élèvent pour changer notre société malade. A ce titre, les mouvements d'éducation populaire ont un rôle essentiel à jouer pour conscientiser et structurer les actions. »

UAW : Nous avons pu observer au sein des fermes le retour du consommateur vers les produits locaux. Nous verrons probablement aussi le retour des vacanciers dans les gîtes, chambres d'hôtes et campings si le déconfinement permet l'ouverture de ceux-ci. Pensez-vous que l'être humain va prendre conscience qu'il faudra à l'avenir changer son mode de consommation, revenir au local en priorité ?

« Les crises sont souvent l'occasion de changer nos manières de vivre et de consommer. Et on l'observe aujourd'hui, avec, comme vous le soulignez, un retour au local pour la consommation de certains produits, alimentaires notamment.

La question est de savoir si ces bonnes habitudes vont perdurer au-delà de la pandémie. Je suis plutôt optimiste sur ce point. L'épreuve que nous traversons a mis en lumière la nécessité de revenir à des circuits courts et à une relocalisation des activités essentielles liées à la sécurité alimentaire ou encore à la production des biens de première nécessité.

Enfin, je ne pense pas qu'il sera encore possible de consommer « comme avant ». Est-il raisonnable de continuer à commander divers objets plus ou moins inutiles qui arrivent en avion et qui sont fabriqués à des milliers de kilomètres dans des conditions sociales et environnementales déplorables ? Clairement non ! »

UAW : On dit que pour adopter un comportement, il faut 21 jours... Au vu des réactions lors de l'ouverture des drives après plus ou moins 38 jours de confinement, croyez-vous que notre population prendra conscience un jour de ce qui est essentiel ?

« Il ne faut pas généraliser. Les personnes qui font la file devant les temples de la malbouffe obéissent à un réflexe très humain qui est de se raccrocher à la vie « d'avant ». C'est un réflexe naturel de se raccrocher à ce que l'on connaît. Le changement fait toujours peur, sauf si on devient collectivement acteurs et actrices de ce changement qui arrive. Et je reviens sur le rôle des organisations progressistes et d'éducation permanente qui peuvent accompagner et structurer cette marche vers une société plus juste. »

UAW : Pourquoi observons-nous une telle différence de comportement au sein de la population (suivi ou non des consignes), alors que celle-ci reçoit les mêmes infos ?

« Tout d'abord, il faut bien reconnaître que les infos données, notamment en matière de consignes liées au confinement, n'ont pas toujours la clarté de l'eau de source. C'est sans doute dû à la situation inédite que nous vivons et à certaines inconnues qui persistent quant au virus lui-même.

Ensuite, les discours parfois contradictoires des « experts » de tout poil brouillent encore un peu plus la perception des infos.

Je voudrais aussi revenir sur le rôle essentiel des médias en la matière. On assiste à une véritable surenchère lors de laquelle on ne parle plus que du coronavirus. Bien sûr il faut informer sur cette grave maladie.

Mais en tant qu'ancien journaliste, je suis sidéré du manque de profondeur du traitement des sujets liés à cette épidémie. Nous sommes gavés de sujets « people » (telle ou telle vedette nous donne ses astuces pour s'occuper chez elle) ou techniques (comment fabriquer son masque). Mais à côté, il y a très peu de sujets qui abordent les vrais problèmes, à savoir les changements nécessaires à apporter pour l'avenir de nos sociétés.

Là aussi, deux logiques s'affrontent : les infos officielles qui nous disent « restez chez vous » tout en vantant une reprise prochaine « comme avant » et les médias dits alternatifs qui prônent une vraie redistribution des cartes.

Je le répète : le véritable enjeu, c'est de sortir du capitalisme qui a fait bien davantage de victimes que le virus. A titre d'exemple, une récente étude estime que la pollution de l'air, à elle seule, fait près de 9 millions de morts par an dans le monde... »

UAW : Nous avons pu observer des chaînes de solidarité se créer puis des tensions apparaître au sein des réseaux sociaux, sortirez-vous indemnes de cette pandémie ?

« Non, il ne sera pas possible de faire comme si rien ne s'était passé. Les citoyennes et citoyens ont développé de systèmes d'entraide qui, je l'espère, perdureront bien après le coronavirus. Cette crise aura été l'occasion pour bon nombre d'entre nous de se rendre compte que l'on peut influencer les choses au niveau individuel et surtout collectif.

Lors de la crise financière de 2008-2009, des voix s'étaient déjà élevées pour changer de modèle. Malheureusement, il n'en a rien été.

Cette fois-ci les données sont différentes car tout le monde, d'une manière ou d'une autre, a été impacté.

C'est donc le moment ou jamais de construire un modèle de vie plus juste et équitable. Il en va de la survie de l'humanité ».

L'UAW tient à remercier Monsieur d'Altoe pour sa disponibilité en ses temps confinés.

Suite au prochain épisode...

CEPAG

Concours Photos

« L'Agriculture Familiale Wallonne : un diamant multi facettes »

Nous souhaitons montrer au grand public que l'Agriculture Familiale Wallonne est comme un diamant : elle a plusieurs facettes, elle est multiple, nous avons en Wallonie des familles qui travaillent avec conscience et amour du métier et des animaux

Nous vous proposons de montrer en image le lien qui vous lie tout particulièrement à votre ferme, à votre métier : que ce soit les cultures, les animaux, (vaches, moutons, chèvres, ou même animaux domestiques

la transformation, le contact avec les clients... Une ou plusieurs photos qui vous mettent en scène avec votre troupeau, votre chien, vos champs, votre magasin, votre gîte,...

Montrez aux citoyens la vraie facette de votre métier, celle qui vous fait vous lever chaque matin.

Nouveauté pour le traditionnel concours Photo UAW

Le Covid-19 nous obligeant à revoir notre mode de fonctionnement, nous proposerons un concours via la voie virtuelle...

Vos photos seront diffusées et éligibles de façon virtuelle du 15 juillet au 31 juillet 2020.

Conditions

Ce concours est ouvert à tous les agriculteurs et agricultrices. Plusieurs photos peuvent être envoyées, un jury indépendant sélectionnera une photo par photographe.

Les photos doivent parvenir pour le 30 juin 2020 sous format JPEG à l'adresse suivante ; myriam.lambillon@fwa.be

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter via cette adresse mail également

Les femmes au service de l'agriculture

On le sait, on l'a souvent dit, de nombreuses personnes travaillent au service des familles agricoles, que ce soit en amont ou en aval. Des métiers comme laborantin, chercheur, vétérinaire, concessionnaire, fournisseur, etc. dans lesquels, évidemment, les femmes sont bien représentées !

Nous avons souhaité faire connaissance avec ces femmes au parcours un peu particulier... Aujourd'hui, rencontre avec...



Amélie Plennevaux

Propos recueillis Myriam Lambillon, coordinatrice UAW

Un regard pétillant...

Un sourire qui illumine votre journée...

C'est ce que l'on retient la première fois que l'on rencontre Amélie.

Derrière cette jeune femme de 23 ans, nous trouvons une « fille de ferme » comme elle dit si bien. Elle est née au milieu des vaches laitières et viandeuses, à Tongrinne (Élevage de Tongrenelle)

Cet amour pour le bétail l'a conduite tout naturellement vers son métier : Agent contrôleur laitier à l'AWÉ.

Contrôleur laitier est un métier que tu avais envisagé de faire ?

Depuis le plus jeune âge je suis passionnée d'animaux. Les petits veaux ont vite pris la place des poupées et les vaches sont devenues mes meilleures confidentes.

Qui n'a jamais rêvé de revivre son enfance dans une ferme ?

Tellement de temps passé dans les étables dans l'attente d'une naissance, au chevet d'une bête malade, prise d'enthousiasme pour un grand nettoyage ou simplement assise dans la paille pour observer leur quotidien et partager une caresse.

Très attachée au monde du vivant et de son évolution, il était presque évident que mon avenir allait en faire partie.

Après de nombreuses réflexions, je me suis rendue compte que je n'étais pas prête à reprendre l'exploitation agricole de mes parents, ou du moins pas dans l'immédiat. Vu les nombreuses contraintes liées au métier d'agriculteur, et d'éleveur en particulier, j'ai senti que le moment n'était pas encore venu pour moi de m'investir à plein temps dans la ferme familiale. De plus, je souhaite en apprendre davantage avant de me lancer et de réaliser les projets qui me tiennent à cœur. Travailler pour une société comme l'AWÉ me donne la possibilité de continuer à côtoyer le milieu agricole auquel je tiens énormément, et m'offre la chance de

m'épanouir professionnellement. Le métier de contrôleur laitier me permet de garder un pied dans le monde de l'élevage, sans pour autant me contraindre à un mode de vie pour lequel je ne suis pas encore prête.

Quel a été ton parcours au sein de cette entreprise ?

J'entends parler de l'AWÉ depuis toute jeune. Mes parents, ayant toujours sollicité les nombreux services de l'entreprise (inséminations, cotations et inscriptions des animaux, etc.) m'ont permis de me familiariser avec ses activités. Par la suite, j'ai travaillé en temps qu'étudiante sur diverses foires agricoles (Libramont, Bruxelles, Paris) durant lesquelles j'ai eu l'occasion de faire de nombreuses rencontres et de construire plusieurs amitiés. Finalement, l'AWÉ est très vite devenue la société modèle que je voulais intégrer. Joindre le monde animal et une équipe dynamique et familiale me semblait être l'option idéale pour mon avenir.

Quel est le quotidien d'une contrôleuse ?

Tout d'abord, se lever tôt ! En effet, je travaille en symbiose avec les éleveurs, je m'adapte donc à leurs horaires car il est primordial que les résultats des analyses soient les plus représentatifs possibles. Veiller à la routine du troupeau est donc une priorité. Une fois la traite du matin terminée, je procède à l'inscription des veaux laitiers. Ensuite, je rentre chez moi terminer quelques papiers, préparer la journée du lendemain et donner les coups de fil nécessaires. Je prends quelques heures pour moi avant de me remettre en route pour une seconde prise d'échantillons

chez le même éleveur mais cette fois-ci, pour la traite du soir. Une fois mes seconds échantillons prélevés, je clôture mes relevés de données et je mets une copie des résultats quantitatifs

à l'éleveur. Ce dernier recevra les résultats qualitatifs du laboratoire quelques jours plus tard, après analyse des échantillons.



Qu'est ce qui te passionne le plus dans ton métier ?

Dans un premier temps, le contact social. Dialoguer et partager des expériences avec les éleveurs est très intéressant pour moi en tant que jeune. De plus, j'aime me sentir entourée, ce pourquoi le travail collectif durant la traite m'aide à m'épanouir.



Ensuite, je me plais à savoir que mon travail participe activement à la rentabilité de

chaque exploitation. Le fait de sentir que l'on sert réellement à quelque chose est particulièrement gratifiant ! Le service de contrôle laitier qu'Élevéo By awé propose est une chance pour les éleveurs qui souhaitent viser la rentabilité de leurs animaux et j'apprécie le fait de faire partie du maillon de cette chaîne qui promeut la qualité.

Je suis fière de pouvoir contribuer en partie à l'évolution de leur exploitation tout en ayant la chance de bénéficier de leur expérience.

Comment qualifierais-tu ta relation avec les agricultrices et agriculteurs que tu rencontres ?

J'ai de très bonnes relations avec les éleveurs. C'est un service qui est mis à leur disposition, pas une obligation, ce pour-



quoi je ne suis donc pas perçue comme une contrainte, malgré ce que l'on pourrait croire.

Les agriculteurs ont su faire preuve de patience durant mes débuts, ils ont toujours été là pour m'épauler et sont toujours les premiers à rendre service, même si le travail les attend. De mon côté, je m'applique pour leur donner les meilleurs résultats, j'aime à penser que l'on reçoit ce que l'on donne. Je qualifierais donc la relation que j'ai avec eux de « donnant donnant », il m'inspire à donner le meilleur de moi-même et si mon travail est bien fait, ma mission est accomplie.

Quel a été ton moment le plus compliqué à gérer ?

Jusqu'à présent, je dirais mes débuts sans aucun doute. Mes premières semaines furent compliquées, l'adaptation à chaque salle de traite, chaque façon de travailler, la vitesse d'exécution dans certaines fermes aussi. Pour un premier pas dans le monde du travail, je peux dire que j'ai rapidement appris à sortir de ma zone de confort.

Dès mon arrivée, j'ai senti que les éleveurs étaient stressés parce que j'étais nouvelle : ça brisait leur routine. De mon côté, j'étais

anxieuse de les retarder dans leur travail si pour une raison quelconque quelque chose me retenait sur la route ou si simplement mon réveil n'avait pas sonné.

Après, tout est une question de communication. Il faut savoir écouter les attentes de chaque éleveur pour éviter les discordes. Trouver un arrangement pour que ma visite ne soit pas un stress supplémentaire le jour d'un silo de maïs ou d'un vêlage à rallonge par

exemple. Ma capacité à m'adapter rapidement est donc devenue un atout pour ce poste.

Et comme dirait papa : « Choisissez un travail que vous aimez et vous n'aurez pas à travailler un seul jour de votre vie. »

Quel est ton plus beau souvenir ?

Ce qui me touche dans ce métier c'est le retour des éleveurs. Je reste convaincue que ce sont avant tout des personnes chaleureuses et attentionnées. Je suis particulièrement flattée lorsqu'ils m'adressent un « Nous te faisons entièrement confiance » ou même « Il y a eu une erreur, c'est vrai, mais je suis persuadé que tu as bien fait ton travail ». Ce côté humain du métier reste mon plus beau souvenir.

Est-ce que cette situation de crise sanitaire (Covid 19) a changé ta façon de travailler ?

De fait, cette crise a bien modifié nos habitudes. Malgré le fait que dans les fermes rien ne s'est arrêté durant cette période on ne peut plus spéciale, pour ma part la vie a pris une toute autre direction. Un peu plus d'un mois de chômage technique, plus aucun contact avec les personnes extérieures, enfin pas besoin de vous faire un dessin, les infos s'en chargent bien.

Le moment peut être de prendre un peu de temps pour soi, cuisiner, bricoler, jardiner, coudre et surtout faire du sport tout en essayant de garder le moral. J'ai senti à quel point il était important de donner un sens à sa vie, se sentir inutile n'a jamais aidé personne, encore moins quand on sort d'une ferme.

Enfin, à présent les choses vont tout doucement rentrer dans l'ordre. Je vais donc enlever mon casque (ou mon masque) d'astronaute pour quelques semaines et rejoindre mes fidèles clients à la traite ce lundi matin.

Pour finir j'aimerais adresser une pensée particulière à mes parents qui m'ont transmis cette passion avec beaucoup de savoir-faire et de patience mais aussi à mon petit frère qui débute sa carrière sur la ferme avec tant d'ardeur.

Et comme dirait papa :

« Choisissez un travail que vous aimez et vous n'aurez pas à travailler un seul jour de votre vie. »

Homage à une dame qui a forgé le monde agricole féminin

Homage rendu par Anne Marie Tasiaux-Biatour, Présidente Honoraire UAW

Il y a quelques semaines, nous avons appris le décès de Madame Jonnart.

Madame Jonnart était une figure très connue du monde agricole liégeois et particulièrement des agricultrices. Monsieur et Madame Jonnart étaient tous les deux ingénieurs agronomes au fédéral et étaient tous les deux détachés à la Province de Liège. Mme Jonnart était devenue la conseillère ménagère, pendant toutes sa vie active, elle a œuvré pour l'émancipation des fermières comme on disait à l'époque.

Madame Jonnart sillonnait les exploitations agricoles dans les années 70 pour aider les agricultrices à remplir les documents pour obtenir des subventions ; pour la séparation des corps de logis, d'un côté les enfants, de l'autre côté les parents pour que chacun vive chez soi ; pour plus d'auto-

nomie des jeunes exploitants.

Mme Jonnart a été visionnaire pour le tourisme à la ferme, l'embellissement des fermes, les plantations et aménagements divers.

Mme Jonnart faisait partie et était membre active de la Chambre d'Agriculture de Liège. Avec la Chambre d'Agriculture, elle a rédigé un guide social où elle reprenait toutes les législations pour le service aux agriculteurs.

Elle s'est aussi occupée des pensions européennes données aux agriculteurs en fin de carrière, qui remettaient leur ferme à un jeune avec un bail d'au moins 9 ans.

Mme Jonnart incitait les jeunes agricultrices à se former, à s'informer, se rendre autonomes, diversifier et vendre à la ferme.

Je me souviens de nos cours de cuisine aux UPAF. Elle faisait de même pour les agricultrices de l'AAF : promouvoir les produits agricoles, le beurre, le lait, la crème, les œufs, la viande...

Nos cours étaient chaque fois des festins. Mme Jonnart était toujours présente, lors de nos journées provinciales ou nos assemblées, toujours à la pointe pour nous conseiller au mieux.

Je fais encore aujourd'hui des recettes que nous nous avez données, bien rédigées, bien expliquées...Même compliquées, elles étaient toujours faciles à refaire.

Merci Mme Jonnart pour tout ce que vous avez fait pour le monde agricole et surtout pour les femmes.

J'espère que où vous êtes maintenant, vous pouvez voir ce que vos agricultrices sont devenues, vous devez être très fière.

C'est en grande partie à des femmes comme vous que nous le devons.

Merci Madame Jonnart

Des masques pour tous

Une très belle initiative des agricultrices à souligner

Les agricultrices de la section UAW de La Roche ont souhaité aider le personnel de première ligne. Dans un premier temps en achetant des masques (étant donné l'urgence) et 270 visières confectionnées par deux jeunes de la région et en les offrant à ceux qui travaillent pour notre bien à tous.

Et ensuite en confectionnant elles-mêmes des masques pour le personnel du home Jamotte de la Roche en Ardenne puis pour les services qui en ont besoin comme les aides familiales, la police, les kinés, les infirmières, les titres service, le personnel des écoles, de magasin. Un appel a été lancé via FB et le retour est très positif. Nos couturières-agricultrices ont déjà confectionnés plus de 450 masques en tissus...

Bravo à elles



Régionalisation des allocations familiales : zoom sur les primes de naissance et les suppléments d'allocation familiales

(propos recueillis par Fanny Gerarts, Coordinatrice UAW)

Interview de Justine Déom,
Content Marketing Officer chez Infino

Primes de naissance

Qui peut y avoir droit ?

Depuis la régionalisation des allocations familiales en Belgique, la personne qui réside sur le territoire belge (flamand, wallon ou bruxellois) et qui attend un enfant peut faire une demande de prime de naissance (info : le nom de cette prime diffère suivant la région dans laquelle on habite : 'Startbedrag' en Flandre, 'prime de naissance' en Wallonie et 'allocation de naissance' à Bruxelles).

Quelles sont les démarches à entreprendre pour pouvoir bénéficier d'une prime de naissance ?

À partir du 6ème mois de grossesse, la maman peut envoyer sa demande avec un certificat médical attestant qu'elle est bien enceinte de minimum 5 mois de grossesse accomplis. Cette demande peut se faire soit en ligne via le formulaire prévu à cet effet (en Wallonie : <https://www.infino.be/fr/formulairestools/demande-prime-de-naissance/>), soit en complétant le formulaire de demande à renvoyer par mail ou par courrier. Une fois cette demande introduite, la prime sera octroyée au plus tôt 2 mois avant la date présumée de l'accouchement.



Les suppléments d'allocation familiales

Quelles sont les conditions pour pouvoir en profiter ?

Contrairement à l'ancienne législation, toutes les familles peuvent maintenant prétendre à un éventuel supplément. Celui-ci porte le nom de 'supplément social'. Pour pouvoir en bénéficier, les revenus imposables bruts annuels du ménage (on entend par 'ménage' les personnes habitant à une même adresse : vous, votre conjoint et/ou toute personne n'ayant pas de lien de parenté) ne doivent pas dépasser 31.603,68€. Si un des parents ou une personne du ménage est invalide ou perçoit une indemnité de la mutuelle, le supplément social peut être remplacé par le supplément pour personne en invalidité. Ce supplément s'octroie sur base du même plafond.

Pour les enfants nés à partir du 01/01/2020, le supplément est aussi possible mais avec une variante : pour le droit à ce supplément, il existe deux plafonds de revenus : 31.603,68€ et 51.000€. Enfin, il existe pour ces enfants, en plus de ce supplément social, un droit à un supplément pour famille nombreuse ou pour famille monoparentale lorsque c'est le cas, ainsi qu'un supplément si une personne du ménage est invalide/malade ou souffrant d'un handicap.

Quelles sont les démarches à faire pour pouvoir les obtenir ?

Lors de l'ouverture du droit, la caisse d'allocation familiales envoie à l'allocationnaire (= la personne qui touche les allocations familiales) un formulaire appelé « Modèle S » afin d'examiner le droit au supplément. Grâce à ce document, les personnes peuvent nous transmettre les revenus du ménage. Que le supplément soit octroyé ou non, lorsque la situation familiale ou professionnelle change, il y a lieu de refaire un examen. Par exemple : alors que votre conjoint travaille et que vous touchez du chômage, vos revenus sont inférieurs au plafond et vous percevez le supplément social. Vous trouvez un travail et vos revenus augmentent. Il y a lieu de prévenir la caisse d'allocation familiales afin de suspendre le supplément et d'examiner si, avec votre changement de revenu, le supplément peut encore être octroyé ou non. Ou encore, vous habitez avec votre conjoint et n'avez pas droit au supplément social étant donné qu'en cumulant vos revenus, vous êtes au-dessus du plafond. Vous vous séparez et êtes dorénavant seule avec votre enfant. Vous recevrez un nouveau formulaire afin d'examiner si vos revenus seuls ne dépassent pas le plafond afin d'éventuellement droit au supplément.

Attention, le supplément est octroyé de manière provisoire. Les caisses d'allocation familiales reçoivent chaque année une confirmation des revenus de la part

du SPF Finances. Que le supplément ait été octroyé de manière provisoire ou non, nous faisons cet examen de contrôle. Un supplément peut donc être soit octroyé de manière rétroactive, soit récupéré de manière rétroactive ou soit être validé s'il avait été octroyé correctement. Il faut donc être pru-



dent lorsqu'un supplément est accordé. Si un changement de revenus survient au sein d'un ménage, il est impératif de contacter la caisse d'allocation familiales afin de revoir le dossier.

Qu'en est-il des suppléments d'âge ?

Un supplément d'âge mensuel est octroyé aux enfants à partir de 6 ans et augmenté à 12 ans et 18 ans. Aussi, il existe un supplément d'âge annuel, octroyé à tous les enfants ayant droit aux allocations familiales de juillet. Ce supplément est payé chaque année début août, en même temps que les allocations familiales. Les familles n'ont rien à faire, les suppléments d'âge sont payés automatiquement par la caisse d'allocation familiales.

Les agricultrices sont en mode #OnVousNourrit ou #stayathome !

Avec leur mari, leurs enfants, leurs animaux de compagnie, au champ, au potager ou prête pour la vente de leurs asperges !

QUAND LE MONDE EST À L'ARRÊT, LA NATURE SUBSISTE !

PARTAGEZ VOTRE QUOTIDIEN AVEC NOUS !



Vous pouvez nous suivre sur
FB : @Uniondesagricultriceswallonnes
Site : <https://www.uniondesagricultriceswallonnes.be/>

La phytolice, petit rappel !

Une phytolice est un certificat qui atteste de vos connaissances en tant qu'utilisateur professionnel, distributeur ou conseiller de produits phytopharmaceutiques. Ce certificat est obligatoire depuis 2015 et est indispensable pour acheter, stocker, utiliser, conseiller ou vendre ces produits.

Votre phytolice est valable pour une durée déterminée. La durée de validité de la phytolice est de 6 ans à partir de la date d'obtention de celle-ci.

Vous pouvez retrouver cette date de validité dans votre dossier en ligne (via phytolice.be ; connexion via avec un lecteur de carte d'identité eID). Un an avant la date d'expiration de votre licence actuelle, vous recevrez également par mail ou par la poste un message pour vous informer de votre situation personnelle.

Pour prolonger la validité de votre phytolice, il s'agit de suivre suffisamment d'activités de formation reconnues. Si vous n'effectuez pas le nombre de formations nécessaire au renouvellement de votre phytolice, celle-ci expirera ; vous privant de la possibilité d'exercer votre activité liée

à l'usage de produits phytopharmaceutiques destinés aux professionnels. Pour obtenir une nouvelle phytolice, il vous faudra alors entamer des démarches administratives, suivre des formations ou passer des examens...

Combien d'activités de formation dois-je suivre pour un renouvellement automatique ?

| | Nombre minimum d'activités à suivre |
|---|-------------------------------------|
| NP « Distribution/Conseil de produits à usage non professionnel » | 2 |
| P1 « Assistant usage professionnel » | 3 |
| P2 « Usage professionnel » | 4 |
| P3 « Distribution/Conseil » | 6 |
| PS « Usage professionnel spécifique » | 2 |

Les premières phytolices expirent en novembre 2020 !

Pour les personnes ayant fait leur demande entre le 1er mars et le 25 novembre 2015, l'échéance tombe en novembre 2020.

Dans le Pleinchamp du 23 avril dernier, vous avez pu lire que de nombreux utilisateurs doivent encore suivre intégralement ou partiellement des formations continues pour être en conformité avec les conditions de reconduction.

Suite aux mesures de confinement, de nombreuses sessions de formation ont dû être annulées ou n'ont pas pu être organisées.

Vu le nombre de personnes devant potentiellement encore suivre des formations continues pour le renouvellement de novembre 2020 et les restrictions d'offres de formation liées au confinement, la FWA, en collaboration avec les organisations agricoles de l'Agrofront, a introduit une demande de report de 3 mois auprès du Ministre Ducarme pour les phytolices arrivant à terme en novembre 2020. A l'heure d'écrire cet article, aucune décision n'a été prise par nos autorités fédérales.

Nous sommes là pour vous !

Besoin d'un conseil, d'un renseignement ou juste de pouvoir échanger, discuter, papoter, le bureau UAW est à votre écoute



Sans oublier les coordinatrices toujours disponibles à l'adresse suivante uaw@fwa.be

Agenda

Avril

Pour cause de crise sanitaire, Les réunions et diverses rencontres planifiées sont postposées... Nous vous tiendrons au courant des activités dès la fin du confinement

Prochaine édition le 18 juin 2020
Articles et agenda pour le 12 juin 2020

Agricultrices 4.0

Merci à vous tous...

Nous venons de dépasser
Le Cap des
2000 abonnés

#stayathome

